



CIOFF® Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels

ONG en relations formelles de consultation avec l'UNESCO

Réunion d'automne Commission Folkloriades 2012 Corée du Sud

23 octobre 2010 – Gannat (03)

Présents

Véronique De Faria (La Maiade Malemortine)
Bpisserie Julien (La Maiade Malemortine)
Anne Marie Cioffi (Empi et Riaume)
Anne Faurot (Avant-deux du Haut Anjou)
Jean Roche (Gannat)
Fanny Mathinier (La Bourrée Gannatoise)
Isaac Serache (Montignac)
Elodie Cuissard (Les Jolivettes + Burgdeifala)
Nicolas Lafon (Lo Gerbo Baudo)
Vincent Dal Capello (Empi et Riaume)
Mathieu Cam (Chambéry)
Laura (Chambéry)
St Malo
Alain Salou (Bleuniadur)

Retour sur la réunion d'Ambert et la réunion du 5 juin 2010 à Saint Marcel

Le **projet** est composé de 4 volets : Formation – Création – Diffusion nationale – Folkloriades 2012.

Lors de l'Assemblée Générale du CIOFF France qui s'est tenue à Ambert le 27 mars 2010, un comité artistique composé de 8 personnes a été nommé (Sébastien CHALUMEAU, Anne-Marie CIOLFI, Elodie CUISSARD, Vincent DAL CAPPELLO, Fanny MATHINIER, Nicolas LAFON, Jean ROCHE, Alain SALOU), et un calendrier de travail défini (le 5 juin 2010 à Saint Marcel, le 25 septembre 2010 à Confolens). La réunion du 5 juin 2010 s'est tenue à Saint Marcel comme prévu avec 5 personnes et la réunion du 25 septembre 2010 à Confolens n'a pu avoir lieu faute de « combattants ».

Il a été convenu qu'un effectif devait d'abord être constitué, à partir du concours des groupes labellisés du CIOFF France. Les groupes avancent un accord de principe en dehors de toute considération budgétaire, qui interviendra dans un second temps.

Les Folkloriades 2012 en Corée ne sont pas le seul objectif. Il semble indispensable de maintenir coûte que coûte les volets Formation et Diffusion, quoi qu'il arrive.

Suite à la réunion d'Ambert, tous les groupes labellisés ont été contactés par voie de courriel.

⇒ **Bilan de l'engagement des groupes** par Nicolas :

- Arcadanse (Saint Marcel) : d'accord sur le principe, mais l'engagement de danseurs ou autres semblent incompatible avec les projets du groupe (Festival Trad'Envol 2012),
- Avant-Deux du Haut Anjou (Segré) : en cours de réflexion,
- Bleuniadur (Saint-Pol-de-Léon) : OUI : 1 couple,
- Burgdeifala (Illfurth) : NON,
- El Foment de la Sardana (Perpignan) : OUI : mais n'avance pas d'effectif précis. Ceci dépendra aussi de la préparation des 80 ans du groupe,
- Empi et Riaume (Romans-sur-Isère) : OUI : effectif adaptable,
- La Bourrée de Paris (Paris) : OUI : 2 couples,
- La Bourrée Gannatoise (Gannat) : OUI : 1 ou 2 couples + 1 chorégraphe-metteur en scène,
- La Maïade Malemortine (Malemort sur Corrèze) : OUI : 2 couples + musiciens,
- Les Jolivettes (Reims) : OUI : 1 couple + 1 garçon,
- Les Sotrés des Vosges (Epinal) : OUI : des musiciens (violon, accordéon),
- Lo Gerbo Baudo (Confolens) : OUI : 1 couple en tenant compte de la contrainte du festival de Confolens qui aura lieu en même temps,
- Lous Lanusquets (Begaar) : OUI : 1 couple.

A minima, nous semblerions disposer de 10 couples + 4-5 musiciens.

Annie propose que les jeunes chorégraphes se rencontrent très rapidement pour discuter déjà sur les chorégraphies.

⇒ Rapport d'Elodie sur l'**aspect artistique** :

Les spectacles présentés en Corée lors des Folkloriades 2012 par le ballet français créé pour l'occasion, se composeraient : de tableaux issus de la création, de tableaux issus du répertoire français.

2 manières d'aborder les choses :

o Représenter de manière restreinte les terroirs des groupes présents

o Représenter de manière plus large l'étendue du répertoire français

A priori, il semble plus réaliste de monter un spectacle à partir des groupes qui s'engagent dans le projet. Il semble difficile de représenter un répertoire qui ne sera pas porté par un couple "spécialiste". Mieux vaut restreindre l'étendue de répertoire et présenter un spectacle maîtrisé par les artistes.

A partir des groupes présents, un découpage peut-être envisagé comme suit :

- ✓ Auvergne Limousin (Centre-France)
 - ✓ Bretagne
 - ✓ Catalogne
 - ✓ Vivarais-Dauphiné
- Un **spectacle de 90 minutes** serait préparé, composé de modules de 7 minutes afin de s'adapter aux divers types de représentations attendus par l'organisation des Folkloriades 2012, soit 12 modules :
- 1 module Tour d'Horizon (avec la présentation en simultané de tous les costumes français sur un répertoire plutôt généraliste)
 - 3 modules Centre-France (8 couples au maximum)
 - 2 modules Catalogne (6 couples au maximum)
 - 3 modules Bretagne (8 couples au maximum)
 - 2 modules Dauphiné-Vivarais (6 couples au maximum)
 - 1 module musique
- Les modules (hormis le Tour d'Horizon) ne feraient pas intervenir tous les danseurs, afin d'assurer l'enchaînement du spectacle et les changements de costumes.
- Au niveau des **costumes**, le projet s'appuierait fortement sur la base du prêt de costumes de la part des groupes avec un système de caution à envisager. Les musiciens revêtiraient un costume simple et neutre sur une base de noir et blanc. Le projet nécessite :
- 1 série de 9*2 costumes bretons (Bleuniadur ?)
 - 1 série de 9*2 costumes Centre-France (Arcadanse ? Lo Gerbo Baudo ? La Maiade Malmortine? La Bourrée de Paris? La Bourrée Gannatoise ?)
 - 1 série de 7*2 costumes catalans (El Foment de la Sardana ?)
 - 1 série de 7*2 costumes vivarois-dauphinois (Empi et Riaume ?)

Le **spectacle de rue** mélangerait les costumes et présenterait plutôt la richesse de la culture traditionnelle française plutôt qu'un répertoire spécifique.

Ce point reste cependant à discuter si un thème est imposé (Carnaval, ...) nécessitant une série de costumes plus unitaires.

Il est envisageable de mettre en place 2 types de spectacles de rue.

- ⇒ La place de la **création** est un point à éclaircir (Alain SALOU ?).
- ⇒ La place dans le projet des danseurs landais pose question. Le groupe des Lanusquets a mis en garde le comité artistique : les danseurs qui s'impliqueraient sont des danseurs sur échasses. A partir de là, comment intégrer ce type particulier de danseur au projet ?

Ne pas oublier qu'à terme ce projet ne concerne pas uniquement les Folkloriades !

Actions à initier et proposition de calendrier de répétitions

Il devient urgent de commencer à se rencontrer et l'ensemble de la commission de travail propose des week-ends de répétitions et des résidences de 3 ou 4 jours pour débiter l'apprentissage des répertoires.

Gannat est proposé car l'ANCT dispose de structures adaptées pour les répétitions, l'hébergement et la restauration. De plus, Gannat reste une ville centrale pour la majorité des groupes participants et l'ANCT peut de par sa structure initier des demandes de subventions pour les résidences.

L'idée est que tous les couples de danseurs apprennent tous les répertoires.

Les terroirs travaillés seront d'abord : « Centre-France », « Bretagne » et « Dauphiné ». Le 4^{ème} terroir qui avait été proposé (Catalogne) semble compliqué à mettre en place étant donné que personne du groupe labellisé du Foment de la Sardana ne peut participer au projet pour le moment. La commission propose donc de travailler sur un autre terroir qui pourrait être celui de l'Alsace. Le problème concernant l'Alsace est de l'ordre des costumes, de l'intervenant et de la position vis-à-vis du groupe actuellement labellisé si celui-ci ne peut intervenir dans le projet. A voir donc !

La commission propose 12 **dates pour les répétitions** d'environ 30 à 40 personnes :

- ❖ 18 et 19 Décembre 2010 : Module Bretagne (Haute et Basse Bretagne)
- ❖ 12 et 13 Mars 2011 : Module Dauphiné
- ❖ 7 et 8 Mai 2011 : Module Centre-France
- ❖ 2 au 5 Juin 2011 : Résidence : Modules Dauphiné + Bretagne + Centre-France
- ❖ 1^{er} et 2 Octobre 2011
- ❖ 11 au 13 Novembre 2011 : Résidence
- ❖ 17 et 18 Décembre 2011
- ❖ 28 et 29 Janvier 2012
- ❖ 25 et 26 Février 2012
- ❖ 31 Mars et 1^{er} Avril 2012
- ❖ 28 Avril au 1^{er} Mai 2012 : Résidence

Cela représente environ 2 séquences par module, soit 8 répétitions et le reste pour peaufiner les modules + travail chorégraphique + spectacles de rue + création.

Pierre Julien de l'ANCT va instruire le dossier avec également une base photographique qu'il conviendra de lui faire parvenir.

Il convient également de définir rapidement un responsable de chorégraphie général, directeur artistique. Alain Salou est proposé et accepte. Il devra désigner par la suite un responsable musical. Le directeur artistique chapeauterait l'ensemble des instructeurs de danse et chorégraphes responsables des suites chorégraphiques. Jean Roche se propose d'être le médiateur entre tout ce petit monde.

Il est également important qu'entre les sessions les danseurs et musiciens puissent travailler à partir d'une vidéo des répétitions passées. L'idée serait de filmer l'apprentissage à chaque fin de session (répétition).

Jean Roche propose de prendre contact avec Naik Raviar, Michelle Blaise et Jean Michel Guilcher pour qu'ils puissent intervenir au sein de la formation. Idée approuvée par tous : ouverture d'esprit, apport d'une expertise extérieure, accord pour approuver le projet, compréhension sur ce que l'on va faire : quelles libertés avons-nous ? Ils ont parcouru plusieurs répertoires et du coup : mise en valeur des points communs à tous.

Le comité artistique est chargé d'envoyer un mail à l'ensemble des groupes labellisés qui ont répondu présent sur ce projet pour les informer des dates retenus et des décisions prises lors cette réunion. Les groupes labellisés devront nous fournir l'ensemble des informations sur les danseurs et musiciens présents sur le projet.

Financement

Le bureau du CIOFF® France a estimé le coût du projet à environ 30 000 €. C'est pour cela qu'il a décidé de faire participer les festivals à hauteur de 200 € sur 2 ans et à 100€ sur 2 ans pour les festivals associés en augmentant les cotisations.

Les groupes labellisés qui participent au projet sont également invités à instruire des dossiers de subventions auprès de leurs collectivités ou partenaires.

Le bureau du CIOFF® France va également voir la possibilité d'un partenariat avec des entreprises Françaises implantées en Corée du Sud à l'aide de l'organisation des Folkloriades (Anseong).

Info de dernière minute : il semblerait que les Coréens veuillent déplacer la date de l'évènement car cela tomberait pendant la période d'une inondation. La date sera fixée d'ici 15 jours mais il semblerait que cela soit repoussé au mois de septembre 2012 et non août 2012. On en saura plus après le congrès international du CIOFF® à Tahiti.